

L'EAU QUI PASSE SANS LAISSER DE TRACES.



Anticalcaire Magnétique RBM

L'unique système efficace pour éliminer le calcaire et empêcher sa formation en le bloquant au passage de l'eau grâce à un simple procès de stabilisation chimique qui n'affecte pas les caractéristiques de potabilité de l'eau et ne réduit pas ou modifie la présence des éléments alcalins.



SAME

64 bis Rue Ibn Khaldoun 1001 Tunis RP
Tel: 71330095 Fax: 71347764
info@same.com.tn

En chauffant l'eau, les sels se dissolvent sous forme d'ions de calcium et ions carbonate donnant naissance à du carbonate de calcium. Ce dernier, en se cristallisant en calcite, génère des cristaux dont la forme rhomboédrique favorise la stratification et la formation de tartre calcaire particulièrement rude et difficile. Au passage de l'anticalcaire, l'action du champ magnétique modifie l'agrégation de carbonate de calcium cristallin, en donnant ainsi naissance à une forme cristalline dite aragonite.

Les cristaux d'aragonite, différents de ceux de la calcite avec leur forme d'aiguille, sont difficiles à agréger entre eux. La suspension ou la sédimentation de ces cristaux peut être facilement entraînée par l'écoulement de l'eau et enlevée à travers le robinet, dans le cas de systèmes ouverts, ou séparée des filtres à cartouche réguliers, dans le cas des systèmes à circuit fermé. Le traitement physique par l'aimantation ne réduit pas la valeur de dureté de l'eau, mais modifie la capacité du calcaire à se déposer à l'intérieur du système d'eau et facilite son enlèvement. L'anticalcaire magnétique est conforme aux articles 3 et 4 de la DM N° 443 du 21/12/1990 « fixant les règles relatives à la réglementation technique des appareils pour le traitement à domicile de l'eau potable. »

